



MEUSE

*À la découverte de*  
**L'ÉTANG DES  
BERCETTES**  
DE NEUVILLY-EN-ARGONNE

BIENVENUE DANS  
UN ESPACE NATUREL  
SENSIBLE...

Espaces  
Naturels  
Sensibles  
de la Meuse



# LE SITE DES BERCKETTES

L'Argonne est une région naturelle qui s'étend sur 3 départements - les Ardennes, la Marne et la Meuse - et sur plus de 100 kilomètres entre la Champagne humide au sud et les Ardennes au nord.

Ici, dans la vallée des Bas-Bois, vous allez découvrir les paysages très caractéristiques de cette région naturelle. Elle s'insère dans le massif de gaize qui constitue un massif géologique unique en France sur lequel s'étend une forêt de plus de 80 000 hectares.

Créé en 1997, l'étang des Bercettes, situé sur la commune de Neuville-en-Argonne, a une superficie de 7 hectares. Il est géré par 2 associations Les Coqs Dorés de Neuville-en-Argonne et par l'AAPPMA des 3 Vallées d'Argonne.

En 2014, les chantiers du Barrois réalisent le détournement du ruisseau des Bas-Bois qui alimente l'étang des Bercettes. Celui-ci serpente désormais entre les prairies et les mares. Un plan de gestion environnemental est mis en place : aménagement de mares et de la queue de l'étang, plantations de différentes essences sur la butte paysagère ...

En 2015, le site des Bercettes est classé Espace Naturel Sensible par le Conseil Départemental de la Meuse.

## Livret de découverte du site des Bercettes :

Conception : CPIE de Meuse - Communauté de Communes Argonne-Meuse / Textes : Olivier AIMONT

Conception graphique, illustrations : Samuel NOURRY / Photographies : Loïc LAMBERT

Avec le soutien financier de la Communauté de Communes Argonne-Meuse et du Conseil Départemental de la Meuse

Réalisé dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensibles du Département de la Meuse (ENS)

# UNE AVENTURE COMMUNE

Ce livret est là pour vous accompagner dans votre balade de découverte nature liée à ce site naturel remarquable de l'Argonne meusienne.

Vous êtes sur la commune de Neuville-en-Argonne, propriétaire de l'ensemble des espaces que vous allez traverser et nous vous remercions de faire votre possible pour contribuer à la bonne protection de ce site, de ses paysages, de la faune et de la flore qui lui sont liés.

La valorisation et la protection du site des Bercettes est une belle aventure qui réunit aujourd'hui beaucoup de partenaires autour d'un projet d'intérêt général. C'est ce travail partenarial qui a permis sa reconnaissance par le Conseil Départemental de la Meuse comme site ENS (Espace Naturel Sensible).

## **Les acteurs de ce projet :**

- La Commune de Neuville-en-Argonne, initiatrice du projet de protection et de valorisation du site des Bercettes ;
- La Communauté de Communes Argonne-Meuse, maître d'ouvrage de la conduite du projet, par ses compétences dans le domaine du tourisme et de l'environnement ;
- Le Conseil Départemental de la Meuse, financeur et instructeur du dossier ENS ;
- Le CPIE de Meuse – Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement – partenaire technique de la Communauté de Communes Argonne-Meuse et animateur du projet OLB (Observatoire Local de la Biodiversité) sur le département de la Meuse ;
- La Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques ;
- L'AAPPMA les 3 Vallées d'Argonne ;
- L'association Argonne Fan'Nature ;
- Les habitants et les volontaires qui nous apportent leur aide précieuse.

# LES MARES

Les grandes mares situées le long des caillebotis sont des milieux aquatiques ouverts : la végétation arbustive et arborée de ces milieux est peu développée.

Ces milieux humides sont caractérisés par des héliophytes (plantes poussant les pieds dans l'eau) comme les laiches, les joncs, les roseaux ...

Toute cette végétation est favorable à la reproduction des amphibiens. On trouve sur le site les 4 espèces de tritons présentes en Lorraine dont 2 sont assez rares !

Les zones humides jouent de nombreux rôles :

- Régulation des crues, en ralentissant les eaux de ruissellement grâce à leur végétation ;
- Recharge des nappes et soutien d'étiage, en se comportant comme des éponges qui stockent l'eau en hiver et la restituent aux rivières en période de basses eaux ;
- Protection des sols, les systèmes racinaires des végétaux protègent les berges et les sols contre l'érosion ;
- Épuration de l'eau en filtrant les éventuels polluants (nitrates, phosphore, matières en suspension ...) via la végétation ;
- Refuge pour les plantes de milieux humides et des espèces d'oiseaux, d'amphibiens, de poissons et d'insectes qui peuvent s'y abriter, s'y nourrir et s'y reproduire.



# LES AMPHIBIENS

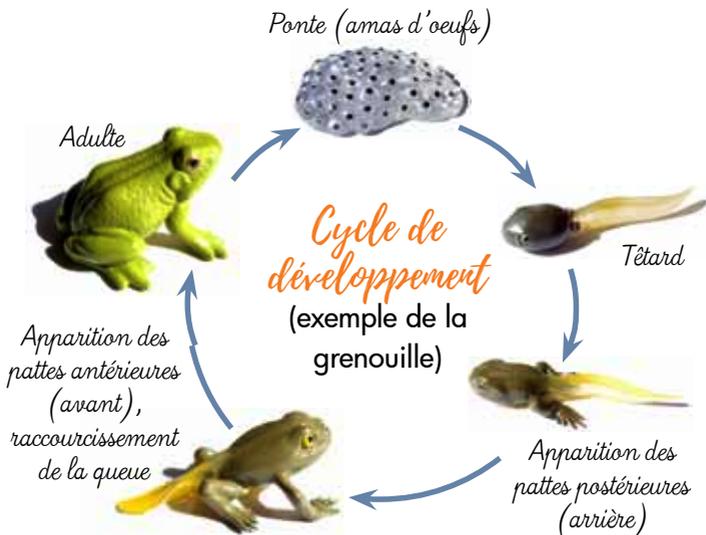
Les **amphibiens** sont des vertébrés liés aux zones humides, au moins le temps de la reproduction.

On sépare les amphibiens en 2 catégories :

- Les **anoures** qui sont sans queue, à savoir les grenouilles et les crapauds ;
- Les **urodèles** qui ont une queue, tels que les tritons et les salamandres.

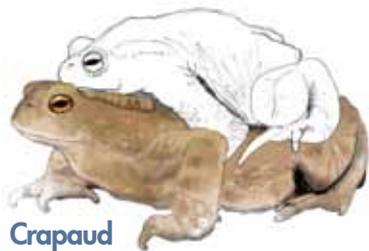
Ces animaux à la peau nue se caractérisent par un cycle de vie incluant **2 phases** :

- Une **phase aquatique** pour les larves que l'on nomme également têtards pour les anoures ;
- Une **phase aérienne** qui concerne les adultes.



## Quelques amphibiens du site :

### Les anoures



Crapaud  
commun



Grenouille  
rousse



Grenouille  
verte

### Les urodèles

Triton alpestre



Triton ponctué



Triton crêté



Triton palmé



Salamandre  
tachetée

# VERS L'OBSERVATOIRE



En vous engageant sur le caillebotis, vous vous dirigez vers l'observatoire des Bercettes. Plus vous serez discrets, plus vous aurez la possibilité de voir les oiseaux de l'étang, les meilleurs moments étant le début de matinée et la tombée de la nuit.

Foulques, grèbes, canards, fuligules et sarcelles sont observables avec un peu de patience sur cet étang. Deux panneaux explicatifs sont mis à votre disposition à l'intérieur de l'observatoire pour reconnaître les principales espèces.

Plus rarement, vous pourrez également apercevoir la Sterne Pierregarin, le Milan Noir qui sillonne l'étang et les prairies, occasionnellement le Balbuzard pêcheur ou encore très exceptionnellement la Cigogne noire, nicheuse en forêt d'Argonne.



En vous approchant de l'observatoire, la végétation arbustive et arborée évolue afin de reconstituer naturellement un boisement alluvial humide. Même si ce ne sont que les prémices, vous pouvez remarquer le développement des saules, aulnes et frênes.

# LES OISEAUX D'EAU

## *Oiseaux plongeurs et oiseaux de surface*

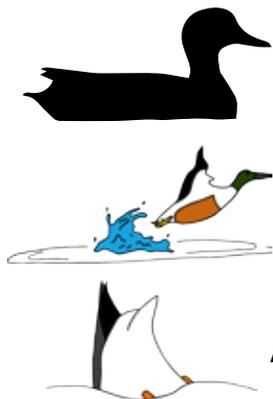
Nos oiseaux d'eau, notamment les canards et autres nageurs, sont dits soit de surface, soit plongeurs.

### Qu'est-ce qui les distingue ?

Les **oiseaux de surface** ne plongent que la tête et le haut du corps dans l'eau afin de récupérer leur nourriture. Celle-ci se trouve à la surface de l'eau ou dans la vase mais ne nécessite pas de s'immerger complètement.

Les **oiseaux plongeurs** peuvent s'immerger totalement afin d'aller au fond de l'eau pour s'alimenter. Ce sont d'excellents nageurs qui peuvent rester longtemps sous l'eau.

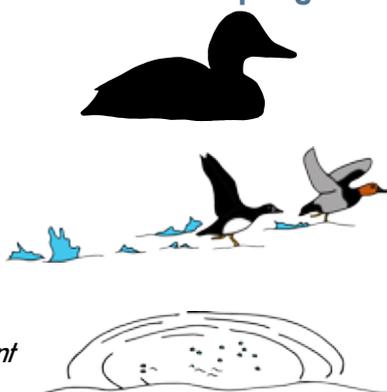
#### Canards de surface



*Lors de l'envol*

*Lorsqu'ils mangent*

#### Canards et autres plongeurs



## Quelques canards de surface

Mâle



Canard colvert

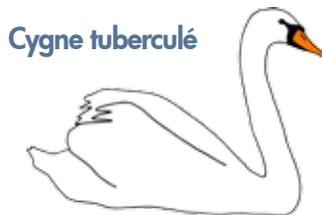
Femelle



Canard souchet



Sarcelle d'hiver



Cygne tuberculé

## Quelques plongeurs

Grèbe huppé



Grèbe castagneux



Foulque macroule



# LES AMÉNAGEMENTS

En quittant l'observatoire, empruntez sur votre gauche un petit sentier qui longe le ruisseau des Bas-Bois. Ce ruisseau a été entièrement créé, nous parlons de renaturation : recréer la nature !

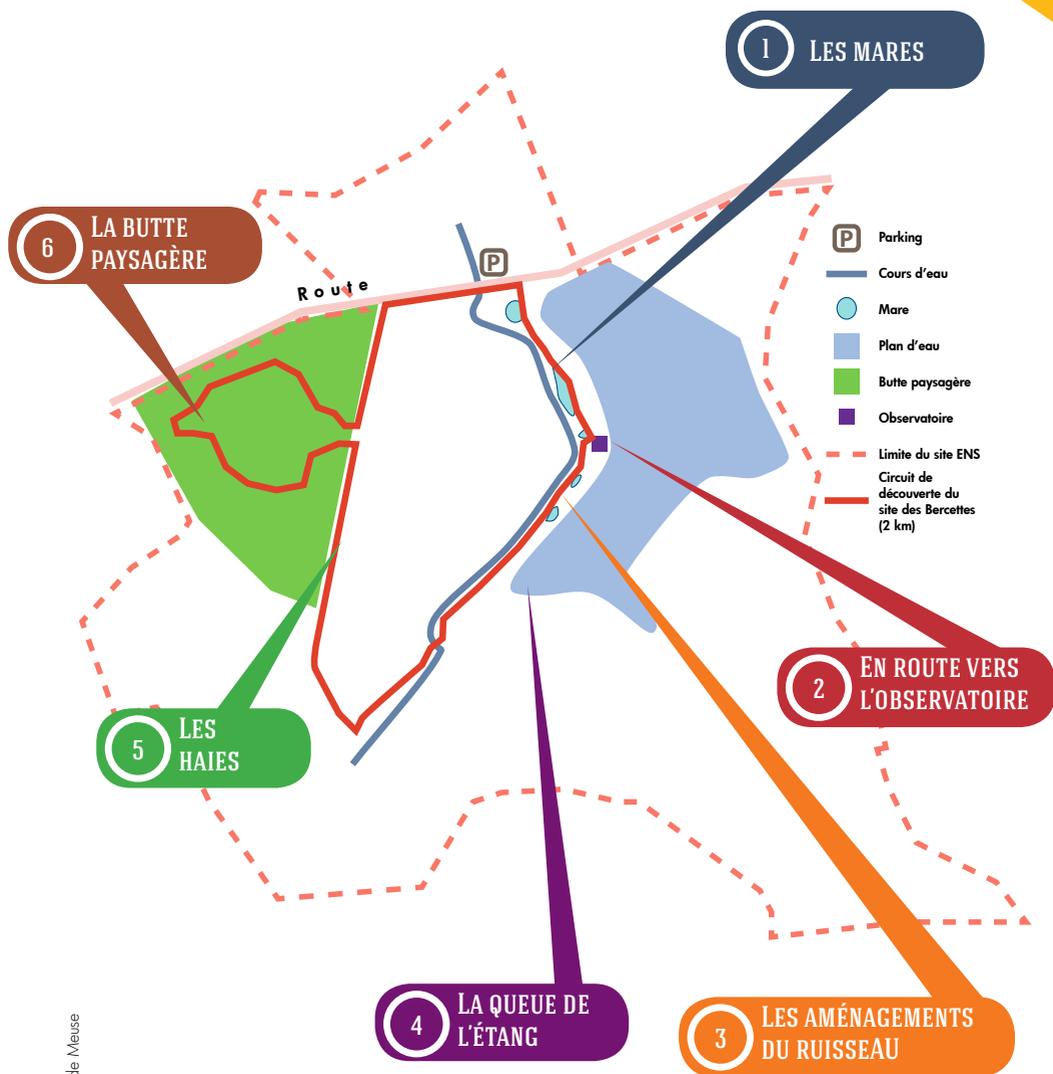
Plus de 600 mètres de ruisseau ont été recréés pour contourner l'étang. Ce ruisseau, classé en première catégorie piscicole, se diversifie naturellement progressivement. Il a été entièrement aménagé à la «pelle mécanique» : les berges, les rives, le lit mineur où s'écoule l'eau sont de formes, de pentes et de profondeurs variées.

Cette diversité morphologique permet l'installation d'une plus grande variété de plantes.

Une partie des aménagements a été réalisée sous forme de chantiers participatifs. La mobilisation de bénévoles, désireux d'apprendre en faisant, a permis le creusement de mares, la plantation de haies, l'aménagement de zones de nichage pour les oiseaux comme un radeau à Sterne, un oiseau proche de la mouette.



# LE PLAN DU SITE



# LA QUEUE DE L'ÉTANG

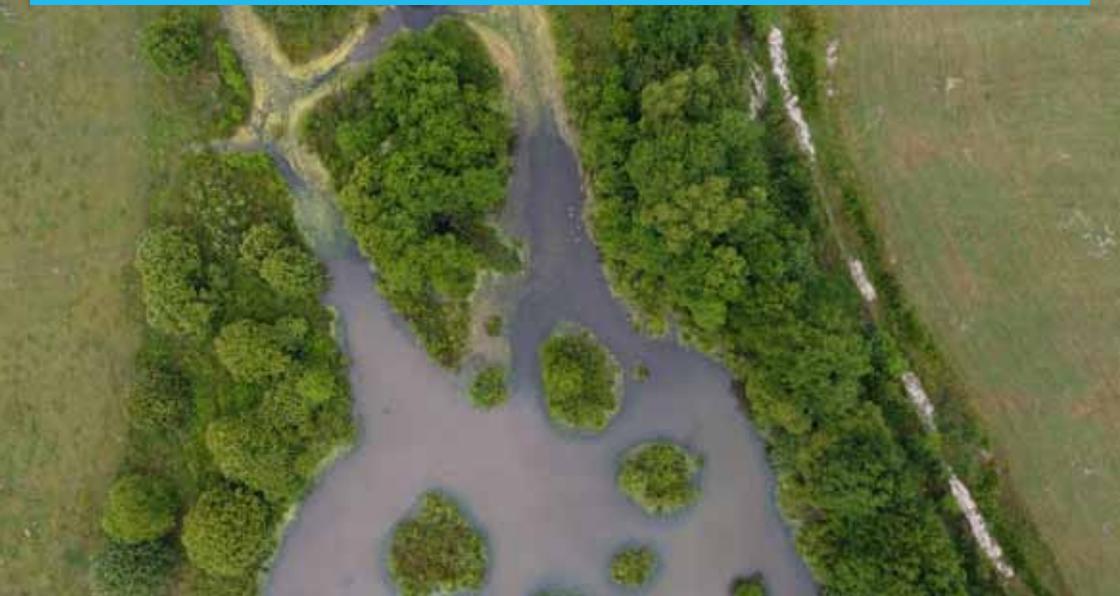


En vous engageant le long du ruisseau, vous vous dirigez vers la queue de l'étang. Cette partie de l'étang des Bercettes a fait également l'objet de nombreux travaux pour favoriser l'apparition et le développement de nombreux milieux humides et aquatiques : îlots, chenaux, dépressions, hauts-fonds sont très rapidement colonisés par la végétation et forment les parties les plus sensibles de l'étang. C'est dans cette zone que se réfugient de nombreux oiseaux. Restez silencieux sur l'ensemble de ce secteur jusque sur la passerelle qui vous permet de traverser le ruisseau des Bas-Bois et de déboucher sur une prairie de fauches.

La queue de l'étang des Bercettes constitue une réserve de pêche : zone où tout mode de pêche est interdit afin de favoriser la reproduction des espèces aquatiques.

Sur l'étang, 11 espèces de poissons ont été recensées, dont 2 sont classées vulnérables : le brochet et la loche épineuse.

Le reste de l'étang des Bercettes est ouvert à la pêche. Les pêcheurs viennent y taquiner plus particulièrement la carpe ou le brochet.



# LES LIBELLULES



Les **libellules** sont des **insectes** (corps en 3 parties, 6 pattes, 2 paires d'ailes) qui appartiennent à l'ordre des **odonates** (insectes à dents). Dans nos régions, nous pouvons observer **2 types de libellules** :

## les **zygotères**

dont la plupart gardent leurs ailes jointes au repos ; on les distingue également par leur allure frêle et leur taille fine.



Caloptéryx éclatant (mâle)

## les **anisoptères**

sont des insectes corpulents qui gardent leurs ailes de formes différentes ouvertes au repos.



Libellule déprimée (femelle)

Les **libellules** passent une grande partie de leur vie au fond de l'eau sous forme de larves : de quelques mois à quelques années dans l'eau en fonction de l'abondance de nourriture, de la température de l'eau, de l'espèce.

À l'**accouplement**, le mâle tient la femelle par la tête. Ensemble, ils forment un magnifique cœur copulateur. La femelle pond ensuite ses œufs sur les plantes puis ils tombent dans l'eau.



Au printemps, la libellule effectue sa mue (émergence). La larve sort de l'eau pour se fixer sur la végétation. C'est à ce moment que débute la **métamorphose** :



L'enveloppe larvaire se fend au niveau du thorax et la libellule commence à sortir de son exuvie. Peu à peu elle se dégage, ses ailes se déploient et elle s'envole après s'être séchée. Les branchies, qui permettaient la respiration aquatique, se transforment pour permettre à l'adulte une respiration aérienne.

## Un prédateur aquatique volant !

La libellule est un gros insecte prédateur. Tout y passe, du moustique jusqu'aux libellules elles-mêmes. Elles repèrent leurs proies grâce à leur vue hyper-développée (remarquez la taille de leurs yeux comparée à leur corps), et les attrapent avec leurs pattes hérissées de piques.

Leurs larves ne sont pas en reste ! Vivant sous l'eau avant leur transformation en insectes ailés, elles sont très voraces et se nourrissent de crustacés, de larves d'autres insectes aquatiques, mais aussi de têtards et d'alevins parfois plus gros qu'elles. Celles-ci restent majoritairement à l'affût pour attraper toute proie qui aurait le malheur de passer à leur portée.



Le «masque» de la libellule (sous sa tête) peut se déplier pour attraper ses proies.



*Larves d'anisoptère*



*Larve de zygoptère*

Sur le site de l'étang des Bercettes, une vingtaine d'espèces d'odonates peut être observée.

# LES PLANTES

## La Salicaire

Plante de 0,5 à 1 m de hauteur, à tige carrée. Ses feuilles allongées sont pointues à l'extrémité et en coeur à leur base. Ses fleurs roses-violacées à 6 pétales sont regroupées en long épi au sommet de la tige.



## Le Phragmites

Grande graminée pouvant atteindre 3 m de hauteur, à feuilles larges en ruban pointu. Ses fleurs brunes à pourpres, groupées en plumeau, s'orientent souvent d'un côté (celui du vent).



## Le Typha

Grande plante de 1 à 3 m de hauteur. Ses feuilles vertes en ruban sont larges de 1 à 2 cm. La fleur est un épi dense qui comporte à la fois une partie femelle (gros cylindre brun-noir) et une partie mâle au-dessus (épi plus petit, jaunâtre).



Grande plante à feuilles en ruban dressé et à grosse fleur jaune en 3 parties érigée au sommet d'une longue tige. La plante donne des graines pouvant flotter, contenues dans des capsules. Elle peut également se reproduire par ses rhizomes.



## L'Iris d'eau

Plante aquatique de couleur verte, aux feuilles filiformes qui forment des touffes. La plante ne possède pas de racine, mais peut s'ancrer par certaines feuilles transformées. Les fleurs sont minuscules, très peu visibles.



## Le Cornifle immergé

## Le Populage des marais

Plante en touffe, à grandes feuilles dentées, en forme de coeur. La fleur est grosse et jaune, à 5 pétales.



## Le Potamot nageant

Plante aquatique ancrée au fond, facilement identifiable à ses grandes feuilles vertes ovales, flottant à la surface de l'eau. Les fleurs, verdâtres, forment un épi allongé sortant de l'eau.

## Le Junc

Plante formant des touffes de tiges cylindriques, avec une moelle blanche et spongieuse. Fleurs verdâtres à brunes, en touffes fixées sur la tige.



## La Renouée amphibie



Plante dont les grandes feuilles ovales allongées peuvent flotter à l'extrémité des tiges.

Les fleurs roses émergent en épi à la surface de l'eau.

## La Baldingère

Grande plante de 1 à 2 m de hauteur. Ses feuilles vertes en ruban sont larges de 1 à 2 cm. La fleur est une sorte de plumeau allongé, étalé puis se resserrant, blanchâtre puis devenant violacé.



Plante à tiges dressées, rouges à la base et de section carrée. Les feuilles sont opposées, à bord dentelé et très odorantes. quand on les froisse. Les fleurs sont roses à mauves, regroupées en boules.



## La Menthe aquatique

# LES HAIES



Avec les prairies et les mares, les haies et les bosquets sont des habitats précieux qui disparaissent peu à peu de nos paysages. Il est vraiment utile de les protéger. C'est le royaume de la Pie-grièche écorcheur qui trouve refuge dans les fruticées (arbustes fruitiers comme l'épine noire, le Prunellier) et vient y empaler ses proies.

L'agro-écologie vise à rapprocher les objectifs agricoles et ceux de l'environnement. C'est un objectif recherché dans le cadre de ce projet.

*La Pie-grièche écorcheur*



*Les pies-grièches* sont des passereaux de taille petite à moyenne caractérisés par un bec crochu leur conférant un aspect de rapace miniature.

L'intensification des pratiques agricoles n'a cessé de faire décliner les populations de pie-grièche pour les amener aujourd'hui à des effectifs critiques sur le territoire français.

La protection de ces oiseaux passe par la préservation d'habitats naturels gérés de manière extensive, tels que des haies où elles trouvent leur nourriture et installent leur nid, mais également des prairies, de vieux vergers ...



# LA BUTTE PAYSAGÈRE

Après avoir longé le ruisseau des Bas-Bois sur votre gauche, vous débouchez sur le chemin communal. Le ruisseau des Bas-Bois poursuit son cheminement dans la Forêt.

Une des particularités de la forêt est liée à la formation d'un boisement humide où les saules en lisière laissent progressivement la place aux aulnes et aux frênes en espaces arborés dominants : l'aulnaie-frênaie est liée aux boisements alluviaux. Cette formation forestière constitue en quelque sorte nos dernières forêts sauvages.

D'une surface d'environ 6 hectares, le but de cet aménagement est de créer une transition boisée à vocation paysagère et touristique entre le plan d'eau des Bercettes, les prairies et la forêt d'Argonne.

1590 arbres de 18 essences forestières différentes ont été plantés. Vous pouvez découvrir des arbres ornementaux comme des séquoias, des chênes rouges d'Amérique, des chataîgniers, des tulipiers de Virginie, des hêtres pourpres ...



Des bornes sont installées au pied de certains arbres et arbustes pour vous indiquer l'espèce à laquelle ils appartiennent.

# LE BOISEMENT ALLUVIAL

Progressivement, le boisement de « bois tendre » (**saules, frênes, aulnes, érables**) sera complété par le développement d'un boisement de « bois dur ». Le **chêne pédonculé** commence d'ailleurs à apparaître progressivement. Cet arbre remarquable se développe en pleine lumière et affectionne particulièrement les sols humides. Vous pouvez l'observer sur certaines prairies de la vallée des Bas-Bois.

Pour compléter ce boisement alluvial, des espèces arborées plus rares ont été plantées ponctuellement, comme l'**orme lisse**. La libre évolution du milieu naturel guide nos différents travaux qui se basent sur le génie écologique ou encore ingénierie écologique. Ici, nous accompagnons la nature pour favoriser son développement.

*Aulne glutineux*



*Chêne pédonculé*



*Erable sycomore*



*Saule blanc*



*Erable champêtre*



*Frêne*



## La qualité des paysages et des milieux naturels du site des Bercettes a justifié l'inscription de l'étang et de son environnement à l'inventaire départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la Meuse.

Un ENS est « un site identifié pour sa valeur patrimoniale, au regard de ses caractéristiques paysagères, de ses habitats terrestres ou aquatiques, de sa faune ou de sa flore ».

Le Département de la Meuse, désireux de préserver et de valoriser le patrimoine naturel de son territoire, s'est doté dès 1994 d'un inventaire d'environ 200 ENS : forêts, étangs, cours d'eau et annexes fluviales, prairies, marais, vergers, pelouses sèches, gîtes à chauves-souris, carrières ...

**Ce petit guide vous apportera des éléments d'information et de connaissance sur le site de l'étang des Bercettes et les espèces qui l'occupent, en complément des panneaux que vous trouverez le long du chemin.**

**Bonne balade !**

**La protection de ce site naturel ouvert au public est de la responsabilité de toutes et de tous. Nous vous remercions d'être particulièrement attentifs aux points suivants :**

- Contribuez avec nous à la protection de la faune et de la flore du site. Ne récoltez ni animaux, ni végétaux. Ne divaguez pas dans les prairies, restez sur les sentiers balisés et tenez les chiens en laisse.
- Respectez la tranquillité et le calme des lieux. Pour observer la nature, évitez de faire du bruit, en particulier à proximité de l'observatoire.
- Participez au maintien de la qualité de cet environnement. Emportez vos déchets avec vous. N'allumez pas de feux en dehors de l'espace « pique-nique ».
- La pêche est réglementée. Respectez le règlement affiché à l'entrée du site sur les panneaux d'information et contactez l'AAPPMA des 3 Vallées d'Argonne ou la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique pour plus d'informations.
- Les engins motorisés sont interdits sur le site (sauf autorisation particulière).
- En toutes circonstances, soyez prudents et vigilants. Les enfants sont sous votre responsabilité.



Communauté de communes Argonne-Meuse  
16 rue Thiers - 55120 Clermont en Argonne  
Tél : 03 29 87 40 12  
[www.codecom-argonne-meuse.fr](http://www.codecom-argonne-meuse.fr)